



Reconstruction mammaire : opinion de la Société Royale Belge de Chirurgie Plastique, Reconstructrice et Esthétique (RBSPS) à propos de la récente étude du KCE relative aux honoraires raisonnables

Bruxelles, le 25 septembre 2015 - La Société Royale Belge de Chirurgie Plastique, Reconstructrice et Esthétique (RBSPS) a pris connaissance du récent rapport du Centre Fédéral d'Expertise des Soins de Santé (KCE) intitulé « Reconstruction du sein après cancer : quel serait un honoraire raisonnable ? ». Ce rapport confirme l'existence d'un problème que la Société Royale Belge de Chirurgie Plastique, Reconstructrice et Esthétique (RBSPS) a déjà porté à l'attention des autorités politiques, à savoir les déficiences du système actuel de remboursement de certaines techniques de reconstruction mammaire après une ablation consécutive notamment à un cancer du sein. La RBSPS espère que les constats dressés dans l'étude du KCE mèneront à un financement mieux adapté de cette intervention chirurgicale très complexe qui reconnaît le travail du chirurgien plasticien et qui répond à une demande de plus en plus de femmes.

La précédente ministre de la Santé publique et des Affaires sociales a commandé ce rapport du Centre Fédéral d'Expertise des Soins de Santé (KCE) intitulé « Reconstruction du sein après cancer : quel serait un honoraire raisonnable ? » dans le but d'objectiver les informations relatives aux réels problèmes auxquels sont confrontés les chirurgiens plasticiens et les patientes par rapport à certaines techniques de reconstruction mammaire après une mastectomie.

Le rapport a mis en lumière un problème dont le cœur réside dans le fait que, dans le cas de reconstructions avec les propres tissus de la patiente, véritables autotransplantations microchirurgicales - et donc sans prothèse -, il s'agit souvent d'interventions très complexes et longues pour lesquelles le remboursement prévu par l'INAMI est largement insuffisant.

On cite aussi des compléments d'honoraires dits « esthétiques », comme si cela était une règle. Ce n'est certainement pas généralisé. Les membres de la RBSPS veillent à proposer les meilleures techniques de reconstruction à leurs patientes. Souvent, leur attente légitime d'un résultat esthétique est telle, qu'il faille faire des gestes complémentaires à la reconstruction. Comme l'explique très bien le KCE, ces actes sont hors nomenclature (lipoaspiration complémentaire, lipomodelage, ...).

Cette étude a le mérite de mettre en évidence les faiblesses et le manque d'équité du système de la nomenclature de l'INAMI, tel qu'il a évolué jusqu'à présent. Elle souligne également le fait que l'on ne parle plus d'honoraires « purs » destinés aux médecins, mais que ces honoraires servent également à financer les hôpitaux, qui sinon seraient (encore plus) déficitaires, à payer les instrumentistes ...

Toutefois, le KCE reconnaît lui-même les faiblesses de cette étude. La RBSPS a elle aussi exprimé des critiques concernant la méthodologie du KCE. La RBSPS est convaincue qu'en raison de certains biais,



ROYAL BELGIAN SOCIETY FOR PLASTIC SURGERY

KONINKLIJKE BELGISCHE VERENIGING VOOR PLASTISCHE, RECONSTRUCTIEVE EN ESTHETISCHE CHIRURGIE
SOCIÉTÉ ROYALE BELGE DE CHIRURGIE PLASTIQUE, RECONSTRUCTRICE ET ESTHÉTIQUE

le KCE sous-évalue encore lui-même les honoraires « simulés », par rapport à ceux que la RBSPS penserait justes et équitables.

La Société Royale Belge de Chirurgie Plastique, Reconstructrice et Esthétique (RBSPS) espère que l'étude – bien qu'imprécise et incomplète – puisse aboutir à une politique qui prenne davantage compte du coût réel des interventions de reconstructions mammaires, une intervention recourant aux tissus autologues, de plus en plus sollicitée par les femmes. La Belgique occupe d'ailleurs la place de leader mondial dans cette technique, qui est de plus en plus reconnue comme une référence incontournable dans l'arsenal de la reconstruction mammaire. Dans une étude internationale toute récente, on apprend que ces techniques microchirurgicales de pointe ne sont réalisées que pour 7 à 15 % des reconstructions mammaires parmi 17 pays étudiés, dont les Etats-Unis, alors que ce taux s'élève à 40 % en Belgique ! Cela ne s'explique qu'en raison de l'excellente qualité des soins de santé dont peut encore bénéficier notre pays. C'est aussi parce qu'un équilibre financier reste acceptable, tant pour les hôpitaux que pour les chirurgiens, grâce aux compléments d'honoraires demandés.

Contact presse

Pour toutes les questions concernant la chirurgie plastique, reconstructrice et esthétique, vous pouvez prendre contact avec la RBSPS :

Tél: +32 471 64 76 46
E-mail: gaetan.willemart@mac.com
Website/Twitter: www.rbsps.org / @RBSPSbelgium

Concernant la Société Royale Belge de Chirurgie Plastique, Reconstructrice et Esthétique

La Société Royale Belge de Chirurgie Plastique, Reconstructrice et Esthétique (RBSPS) est l'organisation la plus représentative pour la chirurgie plastique tant reconstructrice qu'esthétique de notre pays. Son objectif premier est de veiller sans cesse au développement de la chirurgie plastique en Belgique. Elle s'attache ainsi à l'enseignement et à la diffusion des connaissances, que ce soit auprès du corps médical ou auprès du grand public. La RBSPS compte à ce jour 239 membres. Elle est gérée par un comité exécutif présidé par le Dr Gaëtan Willemart.